



Compte rendu CRPA du 7 décembre 2018

**Thème : quelles places pour les souffrances psy dans les structures
d'hébergement**

Présents :

28 Personnes accompagnées

8 Intervenants sociaux

Présentation des CRPA par Moussa et Mickael :

Le CRPA permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 1 fois par trimestre.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Le **comité de pilotage** (10 personnes) se réunit pour organiser la réunion plénière (choix du thème, questions, animations...). Les professionnels n'y ont pas de pouvoir de décision.

Jeu pour faire connaissance animée par Sophie

Atelier 1 : théâtre forum

Les membres du COPIL ont réalisé deux petites scènes mettant en scène des travailleurs sociaux et des personnes accompagnées ayant des troubles psychique/psychiatrique.

Le but était de faire réagir. Que le public puisse remplacer l'un des comédiens sur sa manière de faire, réagir dans cette situation ...

Des extraits des scénettes sont disponibles sur le site de la fédération des acteurs de la solidarité (www.federationsolidarite.org/centre-val-de-loire)

Première saynète jouée par Géraldine, Mickael, Moussa, Karla et Sophie

Deuxième scénette jouée par Cédric et Karla

Atelier 2 : Chaque table doit réfléchir à deux idées qui permettraient d'améliorer l'accueil, la cohabitation ... des personnes en souffrance psy dans les structures d'hébergement


La restitution de cette animation est animée par Christophe

Les idées émises sont :

- ❖ Pour les personnes ayant une maladie diagnostiquée : CHRS spécialisé
- ❖ Formation de tous les personnels sur le sujet
- ❖ Savoir repérer les situations de crise et savoir porter assistance aussi bien pour les travailleurs sociaux mais aussi personnes accompagnées (car il n'y a pas toujours des travailleurs sociaux dans la structure)
- ❖ Avoir des temps médicaux dans les structures par le développement de partenariats
- ❖ Prendre plus de temps pour accueillir les personnes
- ❖ Rompre l'isolement ; communiquer
- ❖ Intégrer une visite préalable à l'accueil
- ❖ Avoir plus d'information sur le sujet pour les personnes accompagnées (revues disponibles, livret d'information...)
- ❖ Avoir un référent PSC1
- ❖ Casser l'image de la « folie »


Atelier 3 : Chacun choisit l'idée qu'il a envie le plus d'explorer et le but est que chaque groupe explique concrètement comment pourrait –on mettre en place cette idée

La restitution de chaque groupe est animée par Christophe

 Accueil des personnes en souffrance psy

Prendre plus de temps lors de l'accueil.

Avoir des personnes accompagnées ressources pour faire du lien avec la nouvelle personne.

 Centre d'hébergement spécifique pour personne avec souffrance psy

Equipe pluridisciplinaire dédiée

✚ Information des personnes accompagnées et accueillies

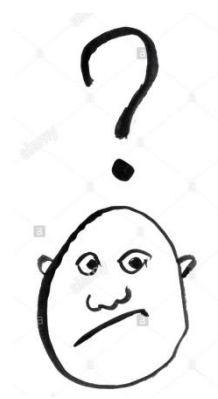
Créer une plaquette/ livret qui répertorie l'ensemble des structures, lieux, liés à la prise en charge et le suivi des souffrances psy. Avec adresses, numéros, particularité de soin ou suivi proposé.

Cette plaquette serait donnée dans les hébergements d'urgence, en maraude, en accès libre-service dans des lieux publics.

Il pourrait y avoir les catégories suivantes :

Etre écouté	Dépendances	Etre soigné
CMP Centre sociaux SOS suicide	ANPAA Drogues infos service	CMP

L'image de garde serait un visage avec un « ? » au-dessus. Par exemple :



✚ Casser l'image négative de la « folie »

Donner une définition claire de la psychiatrie, même s'il sera difficile d'enlever les clichés

Changer de vocabulaire ou l'essaimer

Ne pas parquer les gens dans des cases « malades »

Pouvoir faire intervenir des professionnels de santé pour sensibiliser le public

Profiter des ouvertures de structures psy pour faire des échanges

Aborder la problématique en réunion (CVS,...), essayer de dédramatiser

Echanger avec les médecins lorsque la personne sort de structure de soin si la personne a donné son accord

✚ Formation des travailleurs sociaux

Dans la formation des travailleurs sociaux, un volet sur ces questions existe mais certaines choses pourraient être approfondies.

Des personnes ayant des souffrances psychiatriques pourraient venir s'exprimer lors de ce volet pour expliquer leurs expériences en structures d'hébergement, ce qui les a rassurés ou non ...

Approfondir la formation sur l'accueil dans de bonnes conditions.

Accueillir les personnes dans des endroits sains et propres

Former les professionnels au premier secours pour qu'ils puissent ensuite eux même les transmettre aux résidents

Former les professionnels à reconnaître la différence entre les maladies psychiatrique et psychique.

Elections :

Des places étant disponibles, certaines personnes ont souhaité se présenter au COPIL.

4 personnes se sont présentées : Sébastien, Sophie, Sylvie et Sylla

N'ayant que 3 places disponibles, chaque personne accompagnée a voté à bulletin secret pour une de ces personnes.

Ont été élus : Sophie, Sylvie et Sylla pour une durée d'un an.

Jeu de fin de journée animé par Sophie